

NOTICE EXPLICATIVE & PIÈCES À FOURNIR
pour remplir la fiche de renseignements administratifs et compléter le dossier d'inscription
IFSI 2023/2024

VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT :

- Compléter avec minutie les cadres 1 à 16 de la fiche de renseignements.
- **Ecrire LISIBLEMENT et en majuscules.**
- Lorsque plusieurs choix-vous sont proposés, cocher la case correspondant à votre situation.
- **Dater et Signer la page 4 de la fiche de renseignements**

!!! ATTENTION TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ PAR L'ADMINISTRATION !!!

CADRE 1 – INSCRIPTION – PIÈCES À FOURNIR

Cocher la case correspondant à votre situation et indiquer le nom de votre IFSI ainsi que l'année de formation.

Pièces à joindre obligatoirement à la fiche de renseignements pour valider l'inscription :

1^{ère} inscription à Aix-Marseille Université:

- Photocopie d'une pièce officielle d'identité en cours de validité (CNI ou Passeport)
- Attestation CVEC à obtenir en ligne via les liens <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/> - <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- Pour les bachelier(e)s, photocopie du diplôme du Bac et **relevé de notes obligatoire**
- **Pour les non bachelier(e)s**, copie d'un diplôme d'état d'aide-soignant, ambulancier ou auxiliaire de puériculture
- Photocopie de la Journée défense et citoyenneté (JDC) auparavant Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD)
- Photocopie de l'attestation d'affiliation à la sécurité sociale
- Photocopie de l'attestation d'assurance civile pour l'année universitaire 2023/2024
- Formulaire de cession de droit à l'image et une photo d'identité (pour l'édition de la carte étudiante)
- Si mineur(e), l'autorisation manuscrite d'inscription d'au moins un parent avec la photocopie de la pièce d'identité du parent.

CADRE 2 – ETAT CIVIL

- Indiquez les noms et prénoms tels qu'ils figurent sur vos documents officiels d'identité.

IDENTIFIANT NATIONAL ETUDIANT (à renseigner obligatoirement pour tous les bachelier(e)s à partir de Juin 1996)

Pour Information

Tout(e) étudiant(e) ayant réalisé(e) une inscription dans une université ou école d'enseignement supérieure française depuis Septembre 1995 dispose obligatoirement d'un numéro INE.

S'il ne figure pas sur la carte d'étudiant(e), l'intéressé(e) doit le demander à son établissement d'origine et faire les démarches nécessaires afin de l'obtenir pour s'inscrire à l'Université d'Aix-Marseille.

- **A1) Bachelier(e) à partir de JUIN 1996**, le numéro figure sur le relevé de notes du baccalauréat.

Cocher la case *Je ne dispose pas d'INE SEULEMENT* si vous êtes :

- **A2) Bachelier(e) avant et jusqu'à JUIN 1995** et **JAMAIS INSCRIT** dans l'enseignement supérieur Français.
- **A3) Non Bachelier(e)** mais titulaire d'un diplôme d'état *d'aide-soignant, auxiliaire de puériculture* ou *ambulancier*.

- Nationalité : Française : 100 - Etrangère : **utiliser l'annexe 2** est indiquez le code du pays vous concernant
- Département ou Pays de naissance
 - Pour la France métropolitaine et pour les DOM-TOM (cf. annexe 1)
Inscrire le nom du département et son code précédé d'un zéro (exemple : Bouches du Rhône - 013)
 - Pour les pays étrangers (cf. annexe 2)
Inscrire le nom du pays et son code (exemple : Allemagne - 102)
- Cocher la case correspondante à votre situation familiale.

CADRE 3 – HANDICAP

Les étudiants handicapés peuvent bénéficier d'un régime spécial d'études et d'examens. (cf. circulaire N° 2011-220 du 27-12-2011) Demande à adresser au bureau de la Vie Etudiante Mission Handicap (BVE) du campus : contacts disponibles sur <https://mission-handicap.univ-amu.fr/>

CADRE 4 – SITUATION MILITAIRE

Cocher la case correspondant à votre situation militaire.

Pièces à joindre : Pour la 1^{ère} inscription à Aix-Marseille Université

- **Fournir obligatoirement pour les moins de 26 ans** l'attestation de la Journée Défense et Citoyenneté (ex JAPD).
- Attestation de recensement **si en attente d'un rendez-vous** pour la Journée Défense et Citoyenneté.

! ATTENTION, la non remise à l'administration du certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté rendra impossible, pour tout étudiants de moins de 26 ans au moment de l'inscription, la délivrance du diplôme de Grade Licence dans l'enseignement supérieur français.

CADRE 5 – PREMIERE INSCRIPTION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR FRANÇAIS

Indiquer l'année d'entrée dans toutes formations post bac dispensées par des entités publiques ou privées **Françaises** :

- Lycée (STS/BTS)
- Formations diplômantes préparant à l'accès aux études universitaires (ESEU, DAEU ou Capacité)
- Université (y compris IUT)
- Instituts catholiques, Facultés privées
- Ecoles d'ingénieurs, CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles), classes préparatoires intégrées
- IUFM
- Ecoles de commerce, Ecoles d'Art

CADRE 6 – BACCALAUREAT FRANÇAIS OU EQUIVALENCE

Pièce(s) à joindre : Pour la 1^{ère} inscription à Aix-Marseille Université

Fournir OBLIGATOIREMENT la photocopie du relevé de notes et du diplôme du baccalauréat.

- Pour renseigner la Série ou l'équivalence : **utiliser l'annexe 4**. Préciser également la mention (sans mention = P)
- Ville et département d'obtention : indiquer la ville, le département plus le numéro précédé d'un zéro. **cf. annexe 1**
- Si le baccalauréat a été obtenu à l'étranger indiquer la ville, le pays et son code. **cf. annexe 2**

CADRE 7 – ADRESSES

Indiquer une adresse fixe et temporaire au cas où celle-ci n'est valable que pour l'année en cours.

Si des changements de coordonnées doivent avoir lieu au cours de la formation, il appartient à l'étudiant(e) de signaler ces changements aux services de la scolarité de la faculté des sciences médicales et paramédicales.

CADRE 8 – INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ANNUELLE - CATEGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE

Cocher la case correspondant à votre régime d'inscription.

Si concerné(e), cocher la case correspondant à votre statut.

Indiquer la catégorie socio professionnelle et le code. **cf. annexe 5**

- de l'étudiant (ex : **Formation Initiale** : Sans activité 82 – **Formation Continue** : Aide-soignant 43)

Si formation continue prise en charge par un organisme ou un employeur, joindre l'attestation de financement.

- du père et de la mère de l'étudiant

CADRE 9 – SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Pièce(s) à joindre :

Fournir la **copie de la liste du Ministère de la jeunesse et des sports mentionnant le nom de l'étudiant.**

Les étudiants sportifs de haut niveau bénéficient d'un régime spécial d'études et d'examen.

CADRE 10 – CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS

Indiquer le numéro complet de la CVEC comportant 12 caractères dans les cases prévues à cet effet.

Pièce(s) à joindre :

Si boursier NATIONAL UNIQUEMENT, fournir une attestation d'exonération de la CVEC à obtenir ici :

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

CADRE 11 – ECHANGES INTERNATIONAUX

Si concerné(e), cocher les cases correspondants à votre situation et remplir les informations demandées.

CADRE 12 – PARCOURS SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

DERNIER ETABLISSEMENT FREQUENTE

Indiquer le nom et le Code du dernier établissement fréquenté cf **annexe 3** ainsi que le département cf **annexe 1**

SITUATION DE L'ANNEE 2022/2023

Indiquer votre situation au cours de l'année 2022/2023 en cochant la case correspondante.

- Si vous n'avez pas été scolarisé(e) en 2022/2023 et que vous ne vous êtes jamais inscrit(e) dans l'enseignement supérieur, **cocher la case T**
- Dans le cas où vous n'auriez pas été scolarisé(e) en 2022/2023 mais inscrit(e) antérieurement à cette année universitaire dans l'enseignement supérieur, universitaire ou non, **coder U**
- Si vous avez été scolarisé(e) à l'étranger en 2022/2023, et que vous ne vous êtes jamais inscrit(e) dans l'enseignement supérieur Français, **coder Q (secondaire) ou R (supérieur)**

Code établissement cf. **annexe 3**

DERNIER DIPLOME OBTENU

Pièce(s) à joindre :

Photocopie du dernier diplôme obtenu de l'enseignement supérieur et du relevé de notes de la dernière formation suivie.

Code et type de diplôme cf. **annexe 6**

Département / pays code établissement d'obtention cf. **annexe 3**

Pour la France métropolitaine et pour les DOM-TOM (cf. annexe 1) inscrire le numéro du département précédé d'un zéro (exemple : Bouches du Rhône 013). Pour les pays étrangers, utiliser l'**annexe 2**

CADRE 13 – DOUBLE CURSUS

Indiquer le nom de l'établissement cf. **annexe 3** ainsi que la ville dans lequel il se situe.

CADRE 14 – PUPILLES DE LA NATION

Pièce(s) à joindre :

Si oui, fournir une attestation mentionnant le statut de pupille de la nation.

CADRE 15 – RESPONSABILITE CIVILE

Pièce(s) à joindre :

Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant l'étudiant pour l'année universitaire 2023-2024.

CADRE 16 – ETUDIANT MINEUR

Pièce(s) à joindre :

Si étudiant(e) mineur(e), autorisation parentale manuscrite signée d'un des parents ou du représentant légal et copie de la carte nationale d'identité ou du passeport du parent signataire.

Le dossier d'inscription remplis et accompagnés des pièces justificatives, devront être exclusivement remis à la scolarité de l'IFSI qui se chargera de transmettre le dossier complet à la scolarité de la faculté SMPM.

!!! Tout dossier incomplet ne sera pas traité par l'administration !!!

Conformément à la décision prise par la commission pédagogique du 20/01/2023, au-delà de la date butoir votée en Conseil de Faculté et en CFVU, toute demande d'inscription (mail, dossier papier..) fera l'objet d'un refus.

Au titre de l'année universitaire 2023/2024, cette date est le 30 octobre 2023.